

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR PAR L'ACQUEREUR POUR LA SIGNATURE D'UN AVANT CONTRAT

(promesse de vente / compromis de vente / sous seing privé)

Etat civil de chaque acquéreur : voir Fichier « Questionnaire d'état civil » à compléter + pièces d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)

- Nom, Prénoms, Adresse postale, Date et lieu de naissance, Profession, téléphone, courriel.
- Situation matrimoniale : Mariage, PACS, contrat de mariage, jugement ou convention divorce.

Prix :

- Prix de vente.
- Montant du mobilier, avec liste détaillée
- Montant de la commission d'agence.
- Redevable de la commission d'agence.
- Montant du dépôt de garantie (l'usage est de 5% du prix de vente).

Financement :

- L'achat est il conditionné à l'obtention d'un prêt immobilier ?
- Si oui, montant maximal du prêt envisagé ?
- Durée du prêt sollicité ?
- Taux d'intérêt hors assurance maximum accepté ?
- L'achat est il conditionné à la perception du prix de vente d'un bien immobilier pour lequel un compromis/une promesse de vente a été signé ? Dans l'affirmative, copie de l'avant contrat signé.
- RIB en cas de trop perçu sur les frais d'acte.

Autres conditions :

- L'achat est il conditionné à l'obtention d'une autorisation de construire (permis, déclaration préalable de travaux, avec descriptif sommaire du projet de construction ou de travaux envisagé) ?
- Accords particuliers convenus avec le vendeur : petits travaux à réaliser pour la vente...